



Qu'est ce qu'un appel à manifestation d'intérêt ?

Un appel à manifestation d'intérêt (AMI) est une procédure dans les marchés publics visant à présélectionner les entreprises qui seront par la suite invitées à soumissionner à un [appel d'offres](#). Ce type d'appel d'offres est appelé Appel d'Offres Restreints. C'est généralement applicable pour les marchés de services et prestations intellectuelles (SPI).

Appel à Manifestation d'Intérêt

La commune a acquis en 2021 un local de 90 m² anciennement utilisé par la pharmacie, avec comme objectif d'y installer une activité dynamisante sur la place de l'église, au cœur du village.

Afin d'y développer l'activité commerciale ou les services à la population, les élus ont décidé de lancer un appel à manifestation d'intérêt (AMI)

Merci de relayer cet AMI auprès de vos contacts.

A noter que certains usages sont limités par le règlement de copropriété (plus d'informations sur notre site web).

La date limite de remise des candidatures est fixée au

lundi 29 mai 2023 à 12h.

